

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 12 avril 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 12 avril à 20h30, à L'Espace Multi Services intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le 6 avril 2018. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ-M. MACHADO - MME RASCAGNERES-GARCIA-
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU -M. MARLIN - MME PLAYÉ - MME SCHREIBER - MME SCHWARZ - M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY - M. JULIEN - M. VERY
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK - M. BECKER - MME DROUOT - MME FOUET - M. GRANDBASTIEN - MME ROTA M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Livurdun</i>	M. BERNARDO - M. DOSE
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC - M. FALCETTA - MME GEOFFROY
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à M. VERGANCE
<i>Lay-St-Christophe</i>	M MEDART à MME BEGORRE MAIRE
<i>Livurdun</i>	M. HUET à M. BERNARDO MME GUENSER à M. DOSE
<i>Marbache</i>	M. MAXANT à M. TROGRIC
<i>Pompey</i>	M. KUHN à MME GEOFFROY MME VILLEMIN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Livurdun</i>	MME DILLMANN -M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°34 - DA du 12/04/2018

Rapporteur : MME BEGORRE MAIRE

**Collecte des cartouches d'encre usagées sur la déchetterie de Frouard
Renouvellement du partenariat avec Société COL (Collectors)**

La société COL (Collectors) qui a signé un accord avec le ministère de l'écologie pour la gestion efficace et performante des cartouches d'impression, équipe gratuitement les déchetteries partenaires avec des bacs de collecte de 240 litres. Elle assure le ramassage et le remplacement des bacs sur demande.

La communauté de communes du Bassin de Pompey s'est engagée avec cette société en 2013 pour la collecte et la valorisation des cartouches d'encre issues de la déchetterie de Frouard.

Les cartouches sont envoyées vers leur centre de tri de Mornant pour ensuite suivre les filières de valorisation par le recyclage (70%) ou d'élimination par la valorisation énergétique (30%).

La convention est aujourd'hui arrivée à son terme. Il est proposé de s'engager à nouveau avec la société COL pour le même objet et dans les mêmes conditions pour une durée indéterminée.

Ainsi, nous vous proposons de signer la convention de récupération des cartouches d'encre usagées et toners par la société COL qui propose ses services de collecte, tri et valorisation pour les particuliers en déchetterie.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Environnement et Cadre de Vie du 28 mars 2018,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à signer la convention de reprise des cartouches d'encre usagées en déchetterie avec la société COL.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance
le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC